



Defaut sur une veste, craquement et formation d'un trou

Par **Loudilou69**, le **20/11/2008** à **19:04**

Bonjour,

Je vous explique.

J'ai acheté il y a trois semaines une veste en cuir dans un magasin de grande marque(chaussures et vêtements qui respire)...

Le souci que je rencontre: Un trou s'est formé sur le cuir à l'exterieur du blouson au niveau d'une des poches(Pas sur une couture). Celui ci ressemble à une déchirure du à un accrochage(pour que vous puissiez visualiser).

En aucun cas je n'ai eu un quelconque accrochage, j'ai constaté ce trou au moment ou il s'est agrandi.Dans le métro, on ma bouscule(pas violement,juste poussez disons..)et j'ai entendu un léger "crac".A ce moment j'ai constaté qu'il y avait un trou.

Mais le contact n'était pas du tout violent et je suppose donc qu'il y avait un défaut de fabrication à ce niveau là!

J'ai donc ramener le blouson au magasin, où la responsable m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire.(Je passe les détails de l'accueil, du sens commercial et de la gestion de litiges car il me semble inutiles ici)

Ce blouson coute 300 euros et vous comprendrez que je me sens légèrement abusé!

Après avoir contacté le service client,le magasin m'a rappelé pour me dire qu'il était inutile que je ramene le blouson à nouveau ou que je tente d'éventuelles démarches car elle seraient vaines.

Je me demande donc comment obtenir réparation de ce préjudice (réparation du blouson ou échange).

Il me semble que d'une part c'est au vendeur de prouver qu'il n'y avait pas un vice de fabrication?

La garantie légale s'applique-t-elle au vêtements?

D'avance merci pour votre aide.